



LA QUINZAINE D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger
Presse du 15 au 31 janvier 2021

La « *Quinzaine d'Algérie* » est une revue bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parues dans la presse algérienne

Covid-19 Mesures Vaccin

Les services du Premier ministre ont décidé de la prorogation des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19. Ainsi, il a été décidé le maintien :

- du confinement partiel à domicile de 20h00 à 5h00 pour 19 wilayas : Aïn Temouchent, Batna, Biskra, Blida, Bouira, Boumerdes, Constantine, El Tarf, Jijel, M'Sila, Mostaghanem, Oran, Relizane, Sidi Bel Abbès, Tébessa, Tissemsilt, Tizi-Ouzou, et Tlemcen.
- De la limitation du temps d'activité à 19h00 concernant les établissements situés dans les wilayas concernées par le confinement et exerçant certaines activités.
- De l'interdiction des réunions et assemblées générales.

Ces mesures ont été assouplies pour Alger, ainsi, le confinement partiel à domicile s'étend aujourd'hui de 22h00 à 05h00 (au lieu de 20h00 à 05h00) et la limitation des activités autorisées à 21h00 (au lieu de 19h00).

Le 1^{er} lot de vaccin anti-covid russe « *Sputnik V* » a été réceptionné le 29 janvier.

(EL MOUDJAHID – APS)

FMI Perspectives économiques mondiales

Selon une note sur les perspectives économiques mondiales, le Fonds Monétaire International (FMI) précise que « *dans un contexte d'incertitude exceptionnelle, l'économie mondiale devrait croître de 5,5% en 2021 et de 4,2% en 2022* ». Les prévisions de croissance pour 2021 sont revues à la hausse de 0,3 point par rapport aux estimations d'octobre 2020.

« *Les données économiques publiées après les prévisions d'octobre 2020 indiquent que l'élan de croissance au 2nd semestre 2020 a été, en moyenne, plus fort que prévu dans toutes les régions* ».

Pour la région Asie Centrale et Moyen Orient, le FMI table sur un rebond du Produit Intérieur Brut (PIB) de 3% cette année. Cependant, la recrudescence des infections à la fin de 2020, l'imposition de nouveaux confinements et les difficultés logistiques de distribution des vaccins font de l'ombre à ce tableau favorable.

Selon l'Institution, la croissance des volumes d'échanges commerciaux devrait atteindre environ 8% en 2021, puis se tasser à 6% en 2022.

Sous l'effet de la reprise mondiale attendue, les cours pétroliers devraient se hisser en 2021 à un peu plus de 20% au-dessus du creux de 2020, mais ils resteront bien en deçà de leur moyenne pour 2019.

(LIBERTE)

**CNUCED
IDE**

Selon le dernier Global Investment Trends Monitor de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) publié le 24 janvier 2021, les flux mondiaux des Investissements Directs Etrangers (IDE) ont chuté de 42% à environ 748 Mds USD en 2020 par rapport à 2019, en raison de l'impact de la pandémie mondiale de Coronavirus.

La baisse des flux d'IDE vers les économies en développement est estimée à 12% et de 18% en Afrique.

En Afrique du Nord, les flux d'IDE sont passés de 14 Mds USD en 2019 à 9,4 Mds USD en 2020, enregistrant une baisse de 32%.

Pour information : Les flux d'IDE à destination de l'Algérie sont passés de 1,466 Md USD en 2018 à 1,382 Md USD en 2019, en baisse de 6%. Les flux d'IDE sortants sont passés de 880 MUSD en 2018 à 83 MUSD en 2020.

(LIBERTE)

**Commerce
extérieur**

Selon le Directeur Général du Commerce extérieur au sein du ministère du Commerce, les importations de l'Algérie se sont établies à 34,4 Mds USD en 2020, en baisse de 18%. Les exportations, quant à elles, ont enregistré une baisse de 33% en s'établissant à 23,8 Mds USD en 2020. Ainsi, le total des échanges commerciaux (importations/exportations) s'est élevé à 58 Mds USD en 2020.

Par ailleurs, il a affirmé que l'Union Européenne (UE) constituait le « *principal partenaire stratégique* » de l'Algérie en termes d'échanges commerciaux.

En termes de fournisseurs, la France occupe la 1^{ère} place parmi les pays de l'UE avec 10%, suivie de l'Italie (7%), de l'Allemagne (6,5%), et de l'Espagne (6,2%), contre 17% pour la Chine.

En termes de clients, l'Italie se classe au 1^{er} rang avec 14,5%, suivie de la France (13,7%) et l'Espagne (10%), contre 9% pour la Turquie et 5% pour la Chine.

(EL WATAN - APS)

**Accord
d'association UE-
Algérie**

A une question sur le détail de la suppression des droits de douane avec l'Union Européenne (UE), le Directeur Général du Commerce extérieur du ministère du Commerce a rappelé l'existence d'une zone de libre échange en vigueur entre l'Algérie et l'UE et a précisé que l'accord était limité aux produits industriels.

Il a rappelé que le tarif douanier appliqué aux marchandises provenant des pays de l'UE s'élève à 15%, contre 30% pour les autres pays à travers le monde.

Il a affirmé que depuis septembre 2020, les taxes douanières ont été totalement démantelées pour tous les produits industriels importés depuis les Etats de l'UE et inscrits dans l'accord sur présentation d'un certificat d'origine.

Il a expliqué que les dispositions de l'accord d'association permettent aux deux parties de recourir à des mesures de sauvegarde automatiques. Ainsi, les opérateurs lésés peuvent introduire une demande collective pour protéger un quelconque produit concurrencé par un autre étranger similaire, si au moins 50% d'entre eux constatent une véritable menace à n'importe quelle filière de production nationale. Dans ce cadre, « *il existe, au niveau du ministère, une sous-direction chargée des défenses commerciales où sont examinées les demandes des opérateurs regroupés dans des filières, des associations ou des fédérations, conformément aux conditions stipulées par la loi algérienne sur la concurrence* ».

Les mesures protectionnistes du produit ont une durée de 5 ans, durant laquelle est appliqué le Droit Additionnel Provisoire de Sauvegarde (DAPS) qui vient s'ajouter à la taxe douanière et à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

Les taux de DAPS en vigueur actuellement oscillent entre 30 et 200% appliqués à 992 sous positions tarifaires.

(APS)

Douanes

Les recouvrements fiscaux réalisés par les Douanes algériennes ont atteint 1 035 Mds DZD (\approx 7,76 Mds USD) en 2020, contre 1 097 Mds DZD (\approx 8,23 Mds USD) en 2019, enregistrant une baisse de 5%.

S'agissant des exportations, le bilan des Douanes fait état d'un montant de 23,96 Mds USD en baisse de 33,57% par rapport à 2019, creusant ainsi le déficit de la balance commerciale à 10,59 Mds USD en 2020.

Les recettes douanières ainsi que la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) recouvrées en 2020 par les services des Douanes ont atteint des taux d'exécution de 115,67% et de 104,36% respectivement.

Selon le Premier ministre, le bilan fait état d'une hausse de 30% des affaires de contrebande passant de 3 594 en 2019 à 4 693 en 2020.

Le nombre d'infractions relatives au change ont reculé de 661 en 2019 à 504 en 2020, en raison de la baisse des opérations d'importation d'une part, et au renforcement du contrôle par les agents douaniers, d'autre part.

Le montant des amendes issues de ces infractions s'élève à près de 122 Mds DZD (\approx 922,63 MUSD), enregistrant une augmentation de 107% des amendes infligées pour contrebande, tandis que les amendes enregistrées dans le cadre des infractions de change et de mouvement de capitaux de et vers l'étranger ont reculé de 24% en 2020 s'établissant à 42 Mds DZD (\approx 315,24 MUSD), contre 52,3 Mds DZD (\approx 392,55 MUSD) en 2019.

(APS)

Gouvernement Réunions

Lors des deux réunions de Gouvernement présidées par le Premier ministre et tenues les 20 et 27 janvier 2021, des exposés relatifs à plusieurs secteurs ont été présentés par les ministres concernés.

Concernant les Finances, le ministre du secteur a présenté deux projets de décrets relatifs :

- Aux procédures de gestion budgétaire des établissements publics à caractère administratif et autres organismes publics bénéficiant de dotations du budget de l'Etat.
- Aux conditions et modalités d'exercice de l'assurance « *Takafoul* » qui obéit aux principes de la Charia.

Concernant l'Energie, le ministre a présenté quatre projets de décrets exécutifs relatifs :

- A la méthodologie de calcul des prix de vente des carburants et des GPL sur le marché national.
- A la méthodologie de détermination des prix du pétrole brut et du condensat « *entrée raffineries* » et du prix de vente du gaz naturel aux producteurs d'électricité et aux distributeurs de gaz.
- Au fonctionnement du Conseil de Surveillance de chaque agence d'hydrocarbures.
- aux procédures de sélection et de définition des surfaces sujettes à une demande de rétention, des périmètres d'exploitation et des surfaces restituées.

Par ailleurs, le Premier ministre a adressé une instruction à tous les membres du Gouvernement les invitant à une plus grande austérité dans la gestion des dépenses publiques qui doivent être réduites au strict minimum. « *L'Analyse des données liées à la situation financière de la fin de l'année confirme la tendance baissière des réserves des liquidités du Trésor public, aussi je demande aux ministres de prendre des dispositions nécessaires pour réduire les dépenses* ».

(EL MOUDJAHID)

**Commerce
Fichier**

Selon le Directeur général des Systèmes d'Information au ministère du Commerce, le secteur du commerce parachèvera, courant 2021, l'élaboration de trois fichiers nationaux devant faire office de systèmes d'information d'aide à la décision. Ces fichiers concerneront la production nationale, les opérations d'importation et d'exportation et les opérateurs et feront l'objet d'une mise à jour mensuelle.

Il a rappelé que l'année 2020 a été caractérisée par la mise en place de huit systèmes d'informations de contrôle :

- De gestion de plusieurs dossiers importants du secteur, dont le système de suivi de l'approvisionnement du marché en lait subventionné,
- de la qualité et de la répression des fraudes ;
- des prix des produits de large consommation ;
- des systèmes de suivi du réseau d'alerte rapide pour les produits présentant un risque pour la santé du consommateur ;
- de gestion du fichier national des fraudeurs et des auteurs d'infractions graves ;
- de gestion des inventaires des biens relevant du secteur ;
- et de répression des fraudes sur les frontières ;
- et, de protection et de suivi du fonctionnement du réseau interne.

(APS)

**Emploi
Placement**

Selon le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le nombre de placements des demandeurs d'emploi est passé de 335 311 en 2019 à 230 621 en 2020, enregistrant un recul de 31%.

Par ailleurs, le nombre d'offres d'emploi est passé de 437 000 offres en 2019 à 306 000 en 2020. Il a précisé que 80% de ces offres provenaient du secteur privé.

(APS)

ANADE

Selon une étude réalisée par le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la Microentreprise, 28% des 386 280 projets financés par l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE) (ex. ANSEJ), entre 1997 (création du dispositif) et le 31 mars 2020, sont des entreprises de services.

Répartition des entreprises financés par l'ANADE par secteur d'activité	
Secteur	Taux d'entreprises
Agriculture	15 %
Transport des marchandises	11 %
BTP	9 %
Industrie	7 %
Transport de voyageurs	5 %

Selon la même étude, 77 520 dossiers d'entreprises en difficulté, représentant 116,5 Mds DZD ($\approx 878,874,42$ MUSD), ont été déposés auprès du Fonds de garantie des risques de crédits pour rembourser les banques. Le Fonds a régularisé 22 576 dossiers en remboursant près de 27,5 Mds DZD ($\approx 206 409$ USD) et a rejeté 3 017 dossiers totalisant 3,8 Mds DZD ($\approx 28,52$ MUSD).

Par ailleurs, selon le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des microentreprises, 70,30% des entreprises ayant bénéficié du dispositif de l'ANADE avec un apport personnel de 1 à 2% se retrouvent en difficulté, expliquant que « *les avantages accordés à ces entreprises sont devenus un obstacle amenant à les casser* ».

Il a précisé que le nouveau taux d'apport personnel est fixé à 15% dans les régions du nord du pays et considère que c'est un moyen de « *présélection* » qui contribue à « *jauger* » le sérieux des entrepreneurs et leur engagement.

Par ailleurs, il a informé que l'ANADE a la possibilité d'aller au-delà du seuil d'investissement plafonné à 10 MDZD ($\approx 75,05$ MUSD) lorsqu'il s'agit d'un groupement d'entreprises qui présente un projet porteur.

Répartition des entreprises par financements accordés par l'ANADE	
Financement	Entreprises
Entre 1 et 2 MDZD	26%
Entre 7 505 et 15 011 USD	
Entre 2 et 3 MDZD	24%
Entre 15 011 et 22 517 USD	
Entre 3 et 4 MDZD	13%
Entre 22 517 et 30 023 USD	
Entre 8 et 9 MDZD	2%
Entre 60 046 et 67 552 USD	
Entre 9 et 10 MDZD	4%
Entre 67 552 et 75 058 USD	
10 MDZD	0,1 %
75 058 USD	

(APS)

CNR Déficit

Selon le Directeur général de la Caisse Nationale des Retraites (CNR), le déficit financier de la caisse est « *stable* » depuis 2019 et s'élève à 700 Mds DZD ($\approx 5,25$ Mds USD).

Il attribue ce déficit à « *l'augmentation* » du nombre de retraités par rapport au nombre d'assurés sociaux, ajoutant que « *l'équilibre financier de la caisse a besoin de 5 adhérents pour un retraité, contrairement à la situation actuelle où 2,1 adhérents cotisent pour un seul retraité* ».

Par ailleurs, selon le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le retour de la retraite proportionnelle et sans condition d'âge est pour l'heure « *exclu* », compte tenu du déficit de la Caisse Nationale des Retraites (CNR).

Pour information : La procédure de départ à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge est intervenue en 1997 et « *[...] a profité à plus d'un million de personnes, ce qui mis à mal l'équilibre financier de la CNR et créé, dès 2013, un déficit structurel. La CNR avait dû solliciter l'aide de la Sécurité sociale et du Fonds National d'Investissement (FNI) pour le versement des pensions de retraite* ».

(EL MOUDJAHID)

Banques Liquidité

La liquidité globale des banques est passée de 1 100,8 Mds DZD ($\approx 8,26$ Mds USD) à fin 2019 à 476 Mds DZD ($\approx 3,57$ Mds USD) à fin septembre 2020, avant de remonter à 612 Mds DZD ($\approx 4,59$ Mds USD) en novembre 2020.

Pour rappel : La Banque d'Algérie a baissé le taux de réserves obligatoires depuis mars 2020 à trois reprises : de 10 à 8%, de 8 à 6% et de 6 à 3%.

(LIBERTE)

Banques
Capital minimum
Place bancaire

En vertu d'un règlement de la Banque d'Algérie, le délai minimum de mise en conformité des banques et établissements financiers aux nouvelles conditions relatives au capital minimum a été repoussé au 30 juin prochain.

Selon ledit règlement, les banques et établissements financiers constitués sous forme de SPA de droit algérien, doivent disposer, à leur constitution, d'un capital libéré en totalité et en numéraire, au moins égal à 20 Mds DZD (\approx 150,11 MUSD) pour les banques et 6,5 Mds DZD (\approx 48,78 MUSD) pour les établissements financiers.

A l'expiration du délai fixé par la Banque d'Algérie, les banques et les établissements financiers qui ne se seront pas conformés aux prescriptions du règlement se verront retirer l'agrément.

Par ailleurs, la Banque centrale a rendu public la liste des vingt banques et huit établissements financiers en Algérie. Pour les banques, il s'agit de : la Banque Extérieure d'Algérie (BEA), la Banque Nationale d'Algérie (BNA), la Banque de Développement Local (BDL), la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP), El Baraka d'Algérie, la Citibank N.A Algeria (succursale de banque), Arab Banking Corporation-Algeria, Natixis Algérie, Société Générale-Algérie, Arab Bank PLC-Algeria (succursale), BNP Paribas Al-Djazair, Trust Bank-Algeria, The Housing Bank For Trade And Finance-Algeria, Gulf Bank Algeria, Fransabank Al-Djazair, Crédit Agricole Corporate et Investment Bank-Algérie, H.S.B.C – Algeria (succursale) et Al Salam Bank-Algeria.

Quant aux établissements financiers, il s'agit de la Société de refinancement hypothécaire, la Société Financière d'Investissement, de Participation et de Placement SPA (Sofinance), Arab Leasing Corporation (ALC), Maghreb Leasing Algérie (MLA), la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA), la Société Nationale de Leasing-SPA, Ijar Leasing Algérie-SPA et El Djazair Ijar-SPA.

(APS – JOURNAL OFFICIEL)

Hydrocarbures
Bilan annuel

Selon une note de synthèse portant sur le bilan annuel des réalisations provisoires du secteur des hydrocarbures, le volume global des exportations d'hydrocarbures ont atteint 82,2 millions en tonnes équivalent pétrole (MTEP) en 2020 pour une valeur de 20 Mds USD, soit des baisses respectives de 11% et de 40% par rapport à 2019. Par ailleurs, les exportations totales du secteur ont atteint 22 Mds USD en 2020.

Selon le ministère de l'Énergie, la moyenne des cours de pétrole est passé de 64 usd/baril en 2019 à 42 usd/baril en 2020 (- 35%). Cette situation a impacté négativement les revenus de l'État puisque la fiscalité pétrolière a baissé de 31% pour s'établir à 1 853 Mds DZD (\approx 13,90 Mds USD). Il en est de même pour les investissements de développement qui ont atteint 7,3 Mds USD, en baisse de près de 30% par rapport aux réalisations de 2019.

La production commerciale des hydrocarbures primaires a atteint 142 MTEP à la fin 2020, contre 157 MTEP durant 2019 (- 10%). La production des produits raffinés s'est établie à 28 millions de tonnes en 2020, - 1,6% par rapport à 2019.

La note relève que la consommation nationale d'énergie (gaz et produits pétroliers) est passée de 67 MTEP en 2019 à 59 MTEP en 2020 (- 13%), tandis que celle du gaz est passée de 47 milliards de m³ en 2019 à 44 milliards de m³ en 2020 (- 7%).

Concernant la nouvelle loi sur les hydrocarbures, le ministre de l'Énergie a annoncé que 43 textes d'application de la nouvelle loi des hydrocarbures seront prêts au 1^{er} trimestre 2021. « *L'élaboration de 32 textes d'application sur les 43 concernant la nouvelle loi des hydrocarbures (19/13) est terminée* ».

(LIBERTE – LE SOIR D'ALGERIE)

Energie
Electricité et gaz

Selon le ministère de l’Energie, le secteur a procédé au raccordement de 370 000 nouveaux foyers à l’électricité et 362 000 autres foyers au gaz naturel. Ainsi, le nombre d’abonnés au réseau électrique national a été porté à 10,4 millions, tandis que celui du gaz a atteint 6,4 millions de clients.

S’agissant du raccordement prévu dans le programme ciblant les zones d’ombre, le ministère a fait état de 822 projets réalisés pour l’électricité sur 4 381 projets prévus (19% de taux de réalisation) et 482 projets réalisés dans le domaine du gaz sur 1 882 projets prévus (25% de taux de réalisation).

Les raccordements en électricité des périmètres agricoles ont atteint les 1 706 sur les 3 864 projets prévus (44% de taux de réalisation), alors que le raccordement des investisseurs a concerné un nombre de 306 projets sur 1 279 demandes pour l’électricité (24%) et 78 projets pour le gaz sur 360 demandes enregistrées (22%).

(APS)

Energie
Produits sensibles
Import/Export

Selon le ministère de l’Energie, l’obtention des licences et autorisations pour l’exportation et l’importation de produits sensibles se fera désormais exclusivement sur le site électronique du ministère de l’Energie.

Pour plus d’informations : <https://tassareeh.energy.gov.dz>

(APS)

EnR

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables (EnR) a annoncé la production, dès le début de 2022, de près de 1 000 MW d’énergie solaire, en vue de réduire la dépendance aux sources de l’énergie fossile, de préserver l’environnement et d’avancer vers l’économie verte.

Il a rappelé que l’un des objectifs du programme de transition énergétique à l’horizon 2030 est d’atteindre un taux de 10% d’économie d’énergie vers la fin 2021. Il a précisé que moins de 20% de l’énergie était destinés aux secteurs industriel et agricole qui sont créateurs de richesse, appelant à l’augmentation de ce taux à l’image des pays développés qui réservent 50% de leur énergie à ces secteurs vitaux.

Par ailleurs, le ministre a annoncé la création, à la fin du 1^{er} trimestre 2021, d’une entreprise de production et de distribution des énergies renouvelables « *analogue à Sonelgaz* ». Elle se chargera de lancer les appels d’offres.

Pour information : L’Algérie a été élue membre du Conseil de l’Agence Internationale pour les Energies Renouvelables (IRENA) pour un mandat de deux années. L’Algérie représentera le Groupe Afrique, sous-groupe Afrique du Nord.

Pour information : IRENA est une organisation intergouvernementale qui soutient les pays dans leur transition vers un avenir énergétique durable et sert de plateforme pour la coopération internationale dans le domaine des énergies renouvelables.

(APS)

Infrastructures
Port Centre d’El
Hamdania

Selon le wali de Tipaza, les préparatifs inhérents au lancement des travaux du port commercial d’El Hamdania (Cherchell) sont quasiment achevés et la date de l’installation du chantier est prévue pour avril 2021 au plus tard.

Selon le responsable, la superficie totale des emprises de la structure portuaire, des zones industrielles qui en dépendent, la voie ferrée et la desserte autoroutière est de près de 2 600 hectares. L’opération d’indemnisation des propriétaires des terrains en question a nécessité une enveloppe de 6,285 Mds DZD (≈ 47,17 MUSD).

Le projet de construction s’étalera sur sept ans avec la réception d’une partie de l’ouvrage dans trois ans, disposera de 23 quais et d’une capacité de traitement de 6,5 millions de conteneurs, soit 25,7 millions de tonnes par an de marchandises.

(HORIZONS)

<p>Infrastructures Autoroute Est-Ouest Autoroutes à étages</p>	<p>Le ministre des Travaux publics et ministre des Transports par intérim a insisté sur l'impératif d'œuvrer à lever les contraintes entravant le parachèvement du tronçon de l'autoroute Est-Ouest entre l'échangeur de Dréan et la frontière algéro-tunisienne sur 84 km et sur l'accélération de la cadence des travaux afin de « <i>le livrer le 5 juillet 2021</i> ». Il a affirmé que le taux de réalisation du projet était de 85%.</p> <p>Confiés à la société chinoise CITIC, les travaux ont accusé « <i>de grands retards dans leur livraison</i> », notamment dus à la crise sanitaire, situation qui a été à l'origine de la réalisation du contrat avec le consortium japonais Cojaal.</p> <p>En sus de l'autoroute Est-Ouest, deux projets structurants ont été annoncés par le ministre des Travaux publics. Il s'agit de deux autoroutes à étages qui seront réalisées de manière superposée avec la rocade sud (aéroport – Zeralda) et de l'autoroute Est-Ouest (aéroport-Alger centre) et de la relance du système de régulation de la circulation, afin d'améliorer la mobilité dans la capitale.</p> <p style="text-align: right;">(APS - HORIZONS)</p>
<p>Concession automobile</p>	<p>Le ministre de l'Industrie a signé les autorisations provisoires d'importation de véhicules neufs pour quatre concessionnaires. Il a également notifié des avis défavorables pour deux concessionnaires ayant la possibilité de présenter un recours à la Commission dédiée dans les délais réglementaires.</p> <p style="text-align: right;">(LE SOIR D'ALGERIE – EL WATAN)</p>
<p>Importation de véhicules d'occasion</p>	<p>Le ministre de l'Industrie a indiqué, le 21 janvier 2021, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, que des contraintes techniques, juridiques et financières » rendent caduques la mesure de la Loi de Finances 2020 relative à l'importation de véhicules de moins de trois ans, au moment où « <i>les kits destinés au semblant de l'industrie étaient bloqués dans les ports depuis une année</i> ». Il a expliqué que la réglementation bancaire ne permet pas le transfert de fonds à l'étranger sans la présentation d'un registre du commerce.</p> <p>« <i>Un citoyen qui veut importer un véhicule n'a pas cette qualité. Il ne peut pas voyager, non plus, avec des montants en devises supérieurs au seuil autorisé, sinon, il sera en infraction (à la loi sur la monnaie et le crédit, ndlr)</i> ». Il a soutenu qu'il est inenvisageable d'instituer une dérogation spéciale pour cette transaction. Il a souligné, par ailleurs, que les voitures convoitées sont aux normes euro7, inadaptées au carburant utilisé en Algérie. « <i>L'acquéreur d'un véhicule euro7 dépense au moins 500 000 DZD dans la réparation des pannes au bout de six mois</i> ».</p> <p>Par ailleurs, il a abordé la problématique du prix nettement plus élevé à la valeur vénale d'une voiture neuve. « <i>Le client gagne 3 000 EUR sur le prix d'achat d'un produit neuf, qu'il majore à 5 000 EUR chez les courtiers du square (port Saïd, ndlr). C'est une erreur de calcul</i> ». Il a poursuivi, signalant que le Trésor public perd dans cette affaire le produit des impôts par la taxe sur le véhicule neuf qui atteint 2,5 millions au titre d'une voiture haut de gamme.</p> <p style="text-align: right;">(LIBERTE)</p>
<p>Halal Certification</p>	<p>La Commission Nationale chargée du Suivi de la Certification et de la Labellisation « Halal » des produits alimentaires a été installée le 25 janvier 2021 afin de contribuer au renforcement des exportations vers les marchés étrangers.</p> <p>Selon le ministre du Commerce, « <i>nous nous employons au développement et à l'habilitation d'infrastructures de qualité ainsi qu'à la formation des cadres devant consolider la labellisation « Halal » des produits alimentaires algériens afin de leur permettre d'accéder aux marchés mondiaux recommandant la certification « halal</i> » ».</p> <p style="text-align: right;">(EL MOUDJAHID)</p>

**Viandes
Importation
Gel**

Selon plusieurs opérateurs de la filière des viandes rouges, le gel des importations des viandes rouges fraîches ou congelées, décidé par les pouvoirs publics depuis le dernier trimestre 2020 pour protéger la production nationale, « *n'a pas eu d'incidence sur le marché national* ».

Selon le Président du Conseil National Interprofessionnel des Viandes Rouges (CNIVR), « *le marché est suffisamment approvisionné par une production locale conséquente et les prix ont même enregistré une baisse relative* ». Il a par ailleurs relevé que « *de nombreux engraisseurs se sont déjà mis à l'importation de veaux à l'engraissement destinés à l'abattage en prévision du mois sacré connu habituellement par une hausse considérable de la demande en viande bovine* ». « *En effet, l'importation de bétails vivants nous permet de tirer profit du 5^{ème} quartier, à savoir, les abats des bovins (foie, cœur et tête) qui constituent une source de protéines inestimable, en plus de leurs peaux qui représentent une matière première noble pour l'industrie du cuir* ».

Pour information : Les importations avaient atteint 210 MUSD en 2019 (135 MUSD de viandes fraîches et 75 MUSD de viandes congelées), contre 186 MUSD en 2018 (104,6 MUSD de viandes fraîches et 81,4 MUSD de viandes congelées).

(APS)

**Agroalimentaire
Pâtes alimentaires**

Selon le président de la Fédération Nationale de l'Agroalimentaire (FNA), vue la fermeture de certaines usines en raison de l'implication de leurs propriétaires dans des affaires de justice, certains producteurs se sont retrouvés « *seuls sur le marché* », ce qui a créé une sorte de « *monopole* » dont ils profitent pour multiplier leurs bénéfices, durant cette période, en se basant sur la loi de l'offre et de la demande.

Il a par ailleurs évoqué la hausse des prix du blé sur les marchés internationaux et la hausse des taxes douanières en relevant que les producteurs de pâtes alimentaires « *se plaignent de l'absence de subventions* » de la part des pouvoirs publics.

(APS)

**Produits
pharmaceutiques
et dispositifs
médicaux
Attestation de
régulation**

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a publié une note à l'intention des importateurs de produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux. Selon ladite note, l'attestation est obligatoire pour toute opération d'importation au moment de la pré-domiciliation pour les produits suivants :

- Les produits pharmaceutiques en produits finis y compris les aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales.
- Les dispositifs médicaux en produits finis y compris les réactifs et les équipements médicaux.
- Les produits pharmaceutiques et les dispositifs médicaux en vrac.

Cette attestation n'est plus exigée pour l'importation des produits suivants :

- Les produits pharmaceutiques strictement importés (la mention strictement importé sera transcrite sur le programme prévisionnel d'importation de ces produits).
- Les matières premières et les intrants y compris les articles de conditionnement et excipients utilisés pour la fabrication des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux.

**Industries
pétrochimiques**

Le ministre de l'Energie a fait état de huit projets proposés à la réalisation, pour une enveloppe d'environ 8 Mds USD, dont deux, pris en charge par Sonatrach, qui sont actuellement en phase d'études préliminaires.

Il a également évoqué six autres projets, dont trois dans le cadre du partenariat étranger d'une valeur de 11 Mds USD. Le 1^{er} avec Total à Arzew ; le 2^{ème} avec une société coréenne à Skikda et le 3^{ème} avec une société turque à l'étranger.

(APS)

Phosphate

Selon le bilan de réalisations du plan d'action 2020 du ministère des Mines, arrêté du 31 décembre 2020, l'appel à manifestation d'intérêt concernant le Projet Phosphate Intégré (PPO) de Bled El-Hedba (Tebessa) pour la production des engrais dans les régions de l'Est du pays sera lancé cette année.

Par ailleurs, le projet de développement du gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf) était identifié et étudié depuis plus de 50 ans. Les gisements de minerai de fer de Gara-Djebilet, d'une teneur en fer appréciable (plus de 50%), sont d'exploitation facile (à ciel ouvert), avec des ressources estimées à plus de 3 milliards de tonnes. Les gisements de Gara-Djebilet sont constitués de trois sites à savoir Gara Ouest, Gara Centre et Gara Est, soit un total de 40 000 hectares.

De plus, le document relève qu'une société mixte dénommée Western Méditerranéen Zinc SPA (WMZ) a été créée en 2006 pour la mise en valeur du gisement de zinc-plomb d'Oued Amizour (Bejaïa) et ce entre deux entreprises publiques algériennes (ENOF et ORGM) et une entreprise australienne (TERRAMIN : 65%, ENOF : 32,5% et ORGM : 2,5%).

(APS)

Ressources en eau Barrages

Selon l'Agence Nationale des Barrages et Transferts (ANBT), le taux de remplissage des barrages en exploitation à travers le territoire national a atteint 44,60% à la faveur des précipitations enregistrées depuis fin novembre.

Situation hydrique par région selon l'ANBT			
Région	Ouest	Centre	Est
Taux de remplissage	27,49 %	24,18 %	67,33 %
Volume stocké	264,30 Mm ³	439,73 Mm ³	2,2 Mds m ³

(APS)

Start-up Incubation

Selon le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, le programme d'incubation panafricain des start-ups « *Africa by IncuMe* » permettra de faire de l'Algérie un véritable « *pôle africain de l'innovation* ». Ce programme, parrainé par le ministre délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-ups, permettra à vingt porteurs de projets innovants du continent africain de bénéficier d'un accompagnement sur tous les plans afin de développer leurs idées.

Par ailleurs, il a été annoncé la création d'un nouvel incubateur par l'équipe l'Algeria Start-up Challenge baptisé Leanincubator.

(EL MOUDJAHID)

Partenariat algéro- sud-coréen Sider Posco International

La société Algerian Qatari Steel (AQS), filiale de la société algérienne Sider, a signé un accord de partenariat avec la compagnie sud-coréenne Posco International pour la commercialisation internationale des produits du complexe de Bellara.

Selon le Président Directeur Général (PDG) du groupe des Industries métallurgiques et sidérurgiques IMETAL, « *cet accord devrait nous permettre d'exporter en 2021 un volume de 150 000 tonnes de produits sidérurgiques (rond à béton, fil machine et billettes d'acier) à travers le monde à des prix intéressants [...]* ».

Pour rappel : Le complexe sidérurgique de Bellara est le fruit d'un partenariat entre Qatar Steel International (49%), le groupe algérien Imetal (46%) et le Fonds National d'Investissement (FNI) (5%). Il « *produit 1,5 million de tonnes en 2021 et devrait atteindre une capacité de 2 millions de tonnes en 2022. D'un investissement de 2 Mds USD, le complexe comprend 10 unités de production, 2 fours électriques, 1 station de gaz naturel, 1 transformateur électrique, 1 de chaux et 1 unité de traitement des eaux* ».

(HORIZONS)

**Bourse
AOM Invest**

Selon la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations en Bourse (Cosob), la société AOM Invest SPA, cotée à la Bourse d'Alger, a procédé à l'augmentation de son capital social par émission d'actions nouvelles pour un montant de 56 MDZD (≈ 420 325 USD), faisant passer son capital social de 116 MDZD (≈ 870 674 USD) à plus de 170 MDZD (≈ 1,27 MUSD).

(APS)

**Entreprise
algérienne
Sonelgaz**

Selon la chargée de la communication de Sonelgaz, les créances du groupe détenues auprès de ses clients sont passées de 65 Mds DZD (≈ 487,87 MUSD) en 2019 à 160 Mds DZD (≈ 1,20 Md USD) en 2020, dont 53% sont détenues auprès de privés.

(ALGERIE ECO – LA PATRIE NEWS)

**Assurances
algériennes
Alliances
Assurances**

Selon le Président Directeur Général d'Alliance Assurances, « sans réformes sérieuses, le secteur des assurances risque un crash », affirmant que les créances des compagnies ont atteint 68,5 Mds DZD (≈ 514,14 MUSD) en août 2020.

Le taux de pénétration du secteur des assurances en Algérie oscille entre 0,6 et 0,7%, contre une moyenne mondiale de 25%. « Par exemple, nos voisins sont à 3,5% au Maroc et à 2,5% en Tunisie. En chiffres d'affaires, le Maroc enregistre 4,5 Mds USD et la Tunisie enregistre 2 Mds USD ».

Le chiffre d'affaires d'Alliance Assurances a reculé de 9%. « Il faut signaler que le secteur de l'automobile a enregistré un recul de 420 MDZD (≈ 3,15 MUSD) et nous avons transféré 360 MDZD (≈ 2,70 MUSD) comme taxe sur la pollution ».

(EL WATAN)

**Covid-19
Bilan sanitaire de
l'Algérie**

Jour	Nombre de cas enregistrés en 24 heures	Nombre total de contaminations	Nombre total des décès
17 janvier	222	103 833	2 836
18 janvier	259	104 092	2 840
19 janvier	249	104 341	2 843
20 janvier	265	104 606	2 849
21 janvier	246	104 852	2 853
22 janvier	272	105 124	2 856
23 janvier	245	105 369	2 861
24 janvier	227	105 596	2 863
25 janvier	258	105 854	2 866
26 janvier	243	106 097	2 871
27 janvier	262	106 359	2 877
28 janvier	251	106 610	2 881
29 janvier	277	106 887	2 884
30 janvier	235	107 122	2 888
31 janvier	217	107 339	2 891

Les montants en Dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (USD) au taux officiel du 03.02.2021

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique Régional d'Alger (adresser les demandes à : darine.chenine@dgtresor.gouv.fr).

Le service Economique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Economique Régional d'Alger

Adresse : 25, chemin Abdelkader Gadouche – 16035 – Hydra

Rédigée par : Darine Chenine

Revue par : Thibault Le Ruyet